

Le contenu publié sur cette page a été transféré en version PDF depuis le site Web de la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) à titre de référence. Les liens fournis vers le contenu connexe ont également été transférés et se trouvent à la fin du présent document.


## Joseph Tukacs et JCT Capitol Investment Group ne sont pas autorisés à exercer des activités dans le domaine du courtage d'hypothèques en Ontario

**Le 27 mars 2014**

La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) avise les consommateurs qu'une personne nommée Joseph Tukacs et une entreprise exploitée sous le nom de JCT Capitol Investment Group ne sont pas autorisées à exercer des activités dans le domaine du courtage d'hypothèques en Ontario.

On a informé la CSFO que cette entreprise tente de rassembler des prêteurs et des emprunteurs à partir de son site Web, à [jctcapitol.com](http://jctcapitol.com). M. Tukacs a aussi sollicité des consommateurs par le truchement de sa page LinkedIn. Le numéro de téléphone suivant est associé aux activités non autorisées : 289 237-9006.

Les consommateurs doivent faire preuve de prudence si une personne qui correspond à cette description communique avec eux.

Les consommateurs qui souscrivent une hypothèque auprès d'une maison de courtage d'hypothèques, d'un courtier ou d'un agent qui n'est pas autorisé à exercer ses activités dans la province ne sont pas protégés en vertu de la [Loi de 2006 sur les maisons de courtage d'hypothèques, les prêteurs hypothécaires et les administrateurs d'hypothèques](#) , qui fixe des normes spécifiques auxquelles doivent se conformer les maisons de courtage d'hypothèques, les administrateurs, les courtiers et les agents de l'Ontario.

Le site Web de la CSFO contient une [liste complète des maisons de courtage d'hypothèques, des administrateurs, des courtiers et des agents](#) autorisés à exercer leurs activités en Ontario, ainsi que des conseils pour [comparer ce qui est offert afin de trouver une hypothèque](#).

Une maison de courtage d'hypothèques, un administrateur, un courtier ou un agent autorisé de l'Ontario peut vous fournir des renseignements et des conseils sur les risques liés aux emprunts, aux prêts ou aux investissements rattachés à différents produits hypothécaires.

### RENSEIGNEMENTS

Demandes de la part des médias Kristen  
Rose  
Téléphone : 416 226-7803  
Courriel : [Kristen.rose@fsco.gov.on.ca](mailto:Kristen.rose@fsco.gov.on.ca)

Demandes de la part du public  
1 800 668-0128  
[contactcentre@fsco.gov.on.ca](mailto:contactcentre@fsco.gov.on.ca)

### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

[Que faire si vous croyez être victime d'une arnaque ou d'une fraude](#)

